

# Les déchèteries du territoire

## Déchèterie de Lectoure

Zone Industrielle  
32 700 Lectoure  
06 27 04 67 67

## Déchèterie de Miradoux

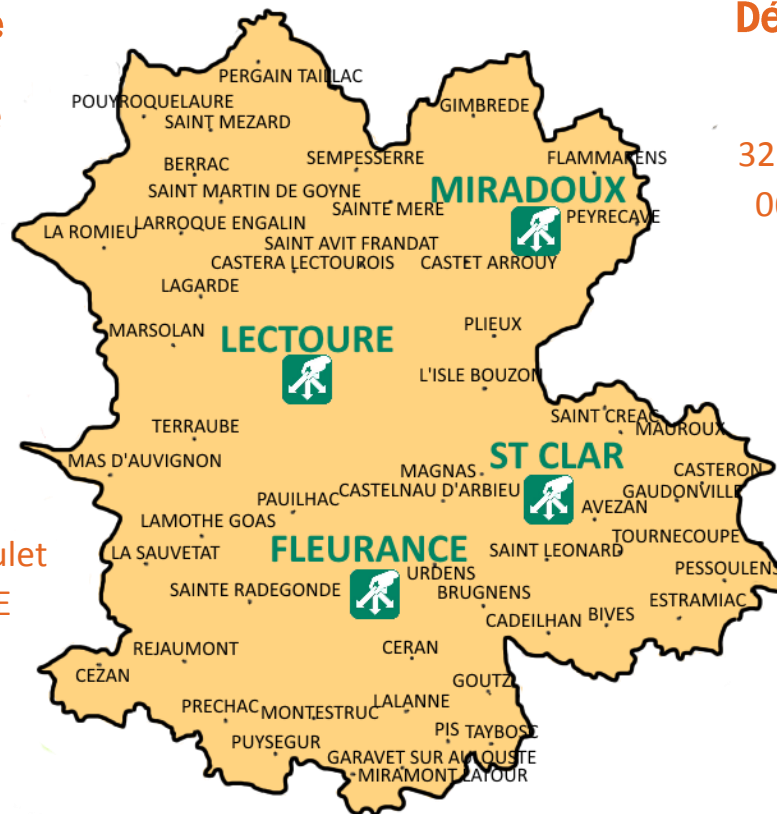
« Rounac »  
32 340 Miradoux  
06 77 07 63 00

## Déchèterie de Fleurance

Zone Industrielle Berdoulet  
Boulevard du BIOPOLE  
32 500 Fleurance  
06 27 04 22 54

## Déchèterie de Saint-Clar

« Manot »  
32 380 Saint Clar  
06 77 07 63 00



## Horaires d'ouverture des déchèteries

	Fleurance	Lectoure	Miradoux	St Clar
LUNDI	9h – 12h30 13h30 – 17h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30	14h – 17h
MERCREDI	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30 13h30 – 17h	FERMÉ	14h – 17h
JEUDI	FERMÉ	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30	14h – 17h
VENDREDI	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30 13h30 – 17h	14h – 17h	9h – 12h30
SAMEDI	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30 13h30 – 17h	9h – 12h30	14h – 17h

Selon leur nature, les déchets sont ensuite acheminés vers des filières de valorisation ou de traitement adaptées.

## Les déchets acceptés dans nos déchèteries :



### Les déchets verts :

Tontes, petits branchages (< 10cm), feuillages, fleurs annuelles ...



### Les cartons :

Cartons propres, pliés et aplatis



### Les encombrants :

Plâtre, isolants, moquette, verre (fenêtre, miroir ...), literie...



### Les huiles minérales :

Les huiles de vidange, les huiles moteurs et huiles hydrauliques



### Le Réemploi : (uniquement à Fleurance)

Tous les lundis : les appareils électriques et électroniques sont récupérés par l'association AG21 pour le réemploi.



### Les gravats et déblais :

Cailloux, béton (non armé), ciment, parpaing, brique, carrelage ...



### Les métaux :

Tous types de métaux



### Le bois: (sauf à Miradoux)

Palettes, cagettes, contreplaqué, planches ...



### Le textile :

Dans des sacs bien fermés : Vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures (liées par paires)



### Le Mobilier: (uniquement à Fleurance)

Meubles, matelas, tables, canapés, lits, étagères ...



### Déchets d'équipements électriques et électroniques

**Petit électroménager :** cafetière, four, sèche-cheveux...

**Gros électroménager :** lave-vaisselle, frigo, cuisinière ...

**Écrans :** ordinateur, téléviseurs ...



### Déchets dangereux

Produits d'entretien et de bricolage, pesticides, peinture, produits de piscine, colles, vernis ...



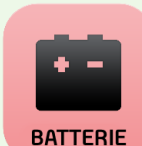
FILTRES A HUILE



HUILE de FRITURE



LAMPES et NÉONS



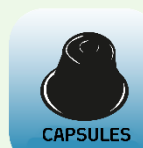
BATTERIE



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES D'ENCRE



CAPSULES NESPRESSO



DASTRI



PILES



Bouchons d'amour



- Les apports en déchèterie sont limités à 1,5 m<sup>3</sup> par jour et par personne.
- L'accès aux déchèteries est interdit aux véhicules de plus de 3,5 T ainsi qu'aux tracteurs.
- Les déchèteries de Fleurance, Lectoure et Saint-Clar sont interdites aux professionnels.

## Les déchets refusés dans toutes nos déchèteries :



AMIANTE



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



PNEUMATIQUES

Pour éliminer ces déchets spécifiques prendre contact avec des prestataires privés.